

RENSEIGNEMENTS POUR LES PROFESSEURS STAGIAIRES

Institut Suzuki Montréal 2018

CEGEP Marie-Victorin, Pavillon Guillaume-Couture
7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Québec H1G 2J6

<https://www.collegemv.qc.ca/campus-et-transport/campus-principal/plan-du-campus-principal>

PRÉPARATION À L'INSTITUT 2018

Pour participer au cours de formation professionnelle (à l'exception du cours ECC), vous devez être membre de la *Suzuki Association of the Americas*. Pour ceux et celles qui ne sont pas encore membres ou pour qui l'adhésion est expirée, veuillez visiter le [site internet de la SAA](#). Veuillez vous inscrire avant de venir à l'Institut.

Rappel important: Les participants à la formation de professeurs doivent avoir fait parvenir à la SAA l'audition appropriée. Veuillez consulter le [site internet de la SAA](#) pour plus de renseignements concernant les exigences de la SAA et pour connaître la procédure à suivre.

Vous devez avoir répété le répertoire du volume correspondant au cours suivi. La SAA vous encourage à mémoriser ce répertoire. Veuillez apporter instrument, **lutrin**, partitions, appareil d'enregistrement et enregistrements.

PRÉSENCE OBLIGATOIRE

Si vous êtes inscrit au cours de formation professionnelle comme participant, vous devez être présent à tous les cours de développement professionnel et vous devez compléter les heures requises d'observations pour le cours auquel vous êtes inscrit afin de recevoir votre crédit de la SAA.

INSCRIPTION et HORAIRE

L'inscription pour les cours de formation professionnelle se déroule au **Pavillon Guillaume-Couture**. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour connaître l'heure et l'endroit de votre inscription :

INSCRIPTION POUR PROFESSEURS STAGIAIRES			
STAGE	DATE	HEURE	SALLE
ECC	samedi 21 juillet	8h30	H-107
Violon U-1	dimanche 22 juillet	8h30	H-107
Violon U-4	samedi 21 juillet	8h30	H-107
Violon U-5	mercredi 25 juillet	8h00	H-137
Violoncelle U-1	dimanche 22 juillet	8h30	H-107
Violoncelle U-5	samedi 21 juillet	19h30	H-107
Violoncelle U-6	mercredi 25 juillet	8h00	H-137
Piano U-7	samedi 21 juillet	8h30	H-107
Piano Practicum	mercredi 25 juillet	8h00	H-137

Les cours de formation commencent immédiatement après l'inscription. Veuillez apporter votre instrument. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour les détails concernant l'horaire quotidien.

HORAIRE GÉNÉRAL DES STAGIAIRES			
COURS	DATE	DESCRIPTION	HEURES DES COURS
ECC	samedi 21 juillet		9h00 à 16h00
Violon U-1 Violoncelle U-1	dimanche 22 juillet	DP	9h00 à 16h00
	lundi 23 juillet au vendredi 27 juillet	DP et OBS	8h25 à 17h00
	samedi 28 juillet et dimanche 29 juillet	DP	9h00 à 16h00
Violon U-4 Piano U-7	samedi 21 juillet et dimanche 22 juillet	DP	9h00 à 16h00
	lundi 23 juillet au mercredi 25 juillet	DP et OBS	8h25 à 17h00
Violoncelle U-5	samedi 21 juillet	DP	20h00-22h00
	dimanche 22 juillet	DP	9h00 à 17h00
	lundi 23 juillet au mercredi 25 juillet	DP et OBS	8h25 à 17h00
Violon U-5 Violoncelle U-6 Piano Practicum	mercredi 25 juillet au vendredi 27 juillet	DP et OBS	8h25 à 17h00
	samedi 28 juillet et dimanche 29 juillet	DP	9h00 à 16h00

DP = développement professionnel

OBS = observations

Les heures durant la semaine sont les heures générales des activités de l'Institut. Vous recevrez un horaire détaillé lors de votre première journée.

INFORMATION GÉNÉRALE : INSCRIPTION DES ÉLÈVES BLOC PRINCIPAL, 22 JUILLET

Les étudiants qui participent à la semaine principale de l'Institut s'inscriront le dimanche 22 juillet entre 13h30 et 14h45 au **H-107 du Pavillon Guillaume-Couture** du CEGEP Marie-Victorin au 7000, rue Marie-Victorin, Montréal.

Une réunion d'information pour les parents et les élèves aura lieu à 15h dans la Salle Désilets. Des activités de groupe suivront la réunion (les violonistes, altistes et violoncellistes devraient apporter leur instrument). Veuillez consulter le document *Calendrier des activités spéciales* dans la section *pré-institut* du site web. Nous encourageons tous les professeurs stagiaires à participer à ces activités.

CASIERS

Les casiers sont gratuits pour la semaine. **Il faut apporter un cadenas.** Vous pourrez choisir un casier pendant la journée d'inscription et l'utiliser pendant la semaine.

Une salle sécuritaire sera mise à la disposition de ceux qui ont des instruments qui n'entrent pas dans le casier.

PISCINE

★ **Nouveau cette année!** ★ La piscine du CEGEP Marie-Victorin offre un bain libre gratuit du lundi au jeudi de 12h à 15h. Casque de bain obligatoire. Un couloir sera réservé pour faire des longueurs.

RÉSIDENCE

Pour ceux qui logeront à la **résidence du CEGEP Marie-Victorin** :

- S'il est possible pour vous d'en apporter un, vous apprécierez un ventilateur puisque les chambres ne sont pas climatisées.
- **La literie, les oreillers et les serviettes ne sont pas fournis. Veuillez apporter les vôtres.**
- **La vaisselle, les ustensiles, les chaudrons, etc. ne sont pas fournis dans les cuisines communes.**
- Il y a une piscine. Veuillez apporter vos maillots de bain si vous voulez en profiter.

IMPORTANT: L'administration de l'Institut sera responsable de la distribution des clés. **Donnez-nous la date et l'heure approximatives de votre arrivée. S'il n'y a personne pour vous accueillir à la résidence, veuillez communiquer avec Josée sur son cellulaire au 514-813-8307. S'il n'y a pas de réponse, essayez le cellulaire de Maude au 514-923-4529**

REPAS ET DÉTENTE

★ **Encore cette année!** ★ *Visionaire Catering*, le service de traiteur de l'Institut, offre aux participants de l'Institut la possibilité de réserver des dîners « Boîte à lunch ». **Ces dîners doivent être réservés et payés à l'avance.** Veuillez consulter le document approprié dans la section **Information/Info pré Institut** de notre site web pour les détails sur le menu et pour savoir comment réserver vos dîners.

Un de nos commanditaires, Pizzeria Etc., au 7303 Boul Henri-Bourassa, se trouve à 10 minutes en voiture ou 30 minutes à pied. On peut y manger dans la salle à manger ou commander pour emporter ou faire livrer.

Le restaurant Capucine est situé dans le Complexe sportif Marie-Victorin, à 5 minutes de marche du site de l'Institut. Il sera ouvert du lundi 23 juillet au vendredi 27 juillet de 7h à 18h. C'est une alternative plus coûteuse aux « Boîtes à lunch » offertes par Visionaire Catering.

Les autres restaurants sont situés un peu plus loin. On peut s'y rendre en voiture, en autobus, ou à pied (15 à 30 minutes de marche). Plusieurs restaurants dans la région offrent un service de livraison.

Les participants qui habitent en résidence peuvent profiter des mini-frigos dans leurs chambres et des cuisines de la résidence pour préparer leurs repas. Plusieurs des familles locales apportent leur dîner.

Vous pourrez profiter des espaces verts sur le campus du CEGEP pour pique-niquer et pour vous détendre.

STATIONNEMENT

Le stationnement est gratuit pour tous les participants de l'Institut. Veuillez consulter la section **Information/ Info pré Institut** pour plus de renseignements concernant les terrains de stationnement qui seront désignés aux participants de l'Institut. Cette information sera affichée avant le début de l'Institut.

LOCATION D'INSTRUMENTS À CORDES

Si vous voulez louer un instrument pour la semaine de l'Institut vous pouvez communiquer avec Wilder & Davis, Luthiers au 514-289-0849 ou à l'adresse : www.wilderdavis.com L'Institut ramasse et retourne les instruments loués.

Contact : Josée Desjardins 450-922-8196 info@suzukimontreal.org